



[Il y a de la vie dans l'eau ! Ici et ailleurs](#)

Participez au concours d'affiches organisé par l' Agence de l'eau

Pour fêter la Journée mondiale de l'eau , l' Agence de l'eau organise, comme chaque année à la rentrée, son concours d'affiches à destination des établissements scolaires du bassin Loire-Bretagne, sur le thème Il y a de la vie dans l'eau ! Ici et ailleurs. Jusqu'au 23 décembre, les établissements scolaires sont invités à envoyer leurs projets d'affiches.



Le concours d'affiches invite les élèves, de la maternelle au lycée, à mener une réflexion sur les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques, et à réaliser une affiche illustrant leur représentation des rivières vivantes et de milieux aquatiques (marais, tourbières, étangs, estuaires, ou le littoral) en bonne santé et supports de biodiversité, «ici et ailleurs» dans le monde.

Les lauréats verront leur projet devenir l'affiche 2018 pour célébrer la journée mondiale de l'eau . Elle sera diffusée, pour le 22 mars, à tous les établissements scolaires du bassin Loire-Bretagne, et mise en valeur sur les sites et réseaux sociaux, de l'agence de l'eau et de ses partenaires. Ils seront félicités et récompensés par l'agence de l'eau.

Nouveauté cette année : la classe lauréate se verra offrir en fin d'année scolaire, une sortie pédagogique sur l'eau et les milieux aquatiques, encadrée par une association d'éducation à

l'environnement, agréementée par le ministère chargé de l'éducation nationale

Sur le site www.eau-loire-bretagne.fr (espace éducatif), retrouvez la liste des communes du bassin Loire-Bretagne par académie et les documents du concours.

Les enseignants pourront s'appuyer notamment sur des pistes d'exploitation en arts visuels proposées par le rectorat d'Orléans-Tours, également téléchargeables sur le site.

La région Centre à l'honneur au concours 2017 avec un collège de **Saint-Amand Longpré (41)** et un collège de Montlouis-sur-Loire (37), parmi les lauréats du concours.

En 2015, le collège de **Saint-Amand Longpré (41) a été lauréat**. En 2013, deux écoles de Vailly-sur-Sauldre (18) et Parçay-sur-Vienne (37) et un collège de Sancerre (18) ont été lauréats, ainsi qu'une école de Saint-Florent-Le-Jeune (45) en 2011.

Concours d'affiches ouvert du 4 septembre au 23 décembre 2017